

2012/5054 - ZAC du Bon Lait - Construction d'un gymnase omnisports place du Traité de Rome à Lyon 7e
- Opération n° 07281003 - Lancement des études de l'opération et vote de l'autorisation de programme n°
2012/2 - programme 00004 "ZAC Bon Lait Gymnase" - Election des membres du jury de concours de
maîtrise d'œuvre (Direction de la Construction) (BMO du 10/12/2012, p. 2858)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

M. LE MAIRE : Par délibération n° 2012/5054 de ce jour, vous allez vous prononcer sur l'opération de Construction d'un gymnase omnisports, place du Traité de Rome à Lyon 7e – ZAC du Bon Lait.

La maîtrise d'œuvre sera attribuée après mise en concurrence, par voie de concours, conformément au Code des Marchés Publics.

Cette attribution intervient après avis d'un jury dont les membres seront élus selon les modalités définies par le Code des Marchés Publics.

En conséquence, et sous réserve de l'approbation de la délibération citée ci-dessus, je vous propose de procéder à l'élection de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants.

La répartition des sièges s'effectue à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans vote préférentiel ni panachage.

Le scrutin est effectué à bulletin secret.

Les listes ci-après ont été déposées :

Liste A - présentée par les groupes de la majorité :

- Richard Brumm
- Nicole Gay
- Jean-Pierre Flacconnèche
- Françoise Rivoire
- Thérèse Rabaté
- Karim Héhal
- Jérôme Maleski
- Pascale Bonniel-Chalier
- Thomas Rudigoz
- Karine Dognin-Sauze

Liste B - présentée par le Groupe Ensemble pour Lyon –UMP- Nouveau centre & apparentés et le Groupe Centristes et démocrates pour Lyon :

- Pierre Delacroix
- Christophe Geourjon
- Michel Havard
- Blandine Reynaud
- Inès de Lavernée
- Bernadette Bertrix-Veza
- Laurence Balas
- Nora Berra
- Patrick Huguet
- Jeanne d'Anglejan

S'il n'y a pas d'autres candidatures, je vous propose de procéder au scrutin.

Nous allons donc utiliser les bulletins de couleur blanc

Huissiers, faites circuler les urnes.

Résultats du vote

- | | |
|---|----|
| - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 70 |
| - Bulletins blancs | 5 |
| - Nombre de suffrages exprimés | 65 |

Ont obtenu :

- Liste A : 51 voix, soit 4 sièges

- Liste B : 14 voix, soit 1 siège

Sont élus pour siéger au sein du jury de concours de maîtrise d'œuvre pour la « ZAC du Bon Lait

- Construction d'un gymnase omnisports » :

Titulaires : M. Richard Brumm, Mme Nicole Gay, M. Jean-Pierre Flaconnèche, Mme Françoise Rivoire, M. Pierre Delacroix.

Suppléants : Mme Thérèse Rabatel, M. Karim Héلال, M. Jérôme Maleski, Mme Pascale Bonniel-Chalier, M. Christophe Geourjon.

(Adopté)